

REUNION DE RENTREE AU RECTORAT

Jeudi 15 Septembre 2022

COMPTE-RENDU

La réunion de rentrée a eu lieu le 15 septembre, à l'invitation du Recteur. **Si cette forme de rencontre, informelle, sans ordre du jour, est loin de convenir à FO, nous nous y sommes pourtant rendus pour y défendre les revendications de rentrée des enseignants.**

Etaient présents :

Pour les organisations syndicales ayant des élus au CTA	Pour l'administration
2 représentants du SGEN, 2 représentants de l'UNSA, 3 représentants de la FSU, 2 représentantes de la FNEC-FP-FO Nathalie Bourceret pour le 1 ^{er} degré Annick Alix pour le 2 nd degré	M. Pierre N'Gahane, Recteur. M. Jean-Christophe Duflanc, Directeur de cabinet. (DirCab) Mme Caroline Vayrou, Secrétaire Générale (SG) M. Cédric Petitjean, Secrétaire Général Adjoint (Ressources Humaines). (SGA)

NB : La réunion n'ayant suivi aucun ordre précis, le compte-rendu regroupe les interventions par thèmes pour plus de facilité, sans respecter leur ordre chronologique, assez décousu de fait. En outre, **ce compte-rendu se concentre sur les seules interventions de FO** (nous évitons le plus possible de parler au nom des autres organisations syndicales, qui ont chacune leur propre expression).

RECRUTEMENT / AFFECTATIONS / POSTES

1^{er} degré

FO :

- ▶ Combien de personnels manque-t-il par dpt et par degré ? Pas de réponse...
- ▶ Combien de contractuels recrutés dpt par dpt et par degré ? Pas de réponse...
- ▶ Combien de démissions ? Pas de réponse...
- ▶ Combien de candidats sur la liste complémentaire dans le 1^{er} degré ? Pas de réponse...

SGA : Liste complémentaire dans le 1^{er} degré : comme les années d'avant, respect des ppes établis. Un référé en juillet nous a mis en difficulté car il faut respecter les vœux pour

limiter les démissions. 35 candidats sur la liste complémentaire sur tous les concours (concours « normal », 2nd concours interne, 3^o concours), tous utilisés.

- ▶ Combien de notifications MDPH non respectées ? Où en est l'enveloppe et reste-t-il des possibilités de recrutement ? Pas de réponse...

Recteur : 1832 ETP en tout, à 60% en général soit près de 3000 AESH. Notifications MDPH : 5600 personnes accompagnées sur les 8800 personnes en situation de handicap.

2nd degré :

- ▶ Exemples de **stagiaires particulièrement malmenés**, qu'on ne met pas en condition de réussir, qui risquent de lâcher.
- ▶ Ex. **de TZR** affectés en juillet, qui travaillent tout l'été leurs niveaux et se lancent dans des projets, se retrouvent fin août dans un autre établissement.
- ▶ Ex. de titulaires en **complément de service** qu'on essaie d'envoyer à 40 km de chez eux, y compris sur des situations médicales délicates. Le Rectorat a eu la sagesse de reculer sur des dossiers que nous suivons. Mais que se passe-t-il pour les dossiers qui ne sont suivis par personne ?
- ▶ **Le cas des contractuels CDI sont envoyés à l'autre bout de l'académie et changés brutalement de RAD** pour qu'on n'ait pas à leur payer les frais de déplacement. **Et ce au moment où, après une longue lutte menée par FO sur plusieurs mois, il a enfin été admis qu'il fallait dédommager les frais de déplacement des contractuels CDI** comme on le fait pour des TZR ! On traite ainsi les titulaires qui ont un complément de service supérieur à leur support dans un établissement qui devient alors leur résidence administrative. C'est déjà inacceptable dans leur situation, où pourtant les distances sont moindres. Mais quand cela concerne les deux points opposés de l'académie c'est un **détournement insupportable du droit au remboursement**.

Tout se passe comme si les volants d'heures dans les zones très demandées étaient gardés dans l'espoir d'y attirer de nouveaux contractuels (qui iraient voir ailleurs s'il fallait travailler à 150km de chez eux) ; tandis que les heures les moins demandées sont attribuées à ceux qui n'ont pas le

choix. On voudrait pousser les collègues à jeter eux-mêmes leur statut aux orties qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

***Recteur :** L'équation est difficile, il ne faut pas perdre les volontaires pour être contractuels, et que chaque classe ait un enseignant.*

FO : C'est à cela que conduit la volonté du ministre de faire « avec les moyens du bord » au lieu de déployer des moyens spécifiques et appropriés.

Voie professionnelle :

FO : Augmenter les PFMP, c'est aussi baisser l'enseignement général et densifier les périodes où les élèves en auront, avec une irrégularité du rythme. Les mesures annoncées vont conduire à un fonctionnement en quasi CFA, et à une annualisation des services.

***Recteur :** L'intuition du président, c'est que la réaction à l'échelon le plus local possible est la plus efficace. L'autonomie génère plus de liberté. Il faut également faire plus contre le décrochage en voie pro, car c'est là qu'il y en a le plus.*

FO : Il faut admettre aussi que l'orientation se fait par défaut. Mais a contrario, il y a des jeunes qui veulent demander le pro et à qui on le refuse, en particulier en réorientation après la 2^{nde}, car ils ne sont plus prioritaires. Ex : 60 jeunes de Brochon l'ont demandé, 4 seulement ont été retenus.

***Recteur :** C'est un vrai sujet.*

FO : Nous voulons des augmentations des capacités d'accueil pour que chaque élève de la voie générale, qui souhaitent revenir en pro et ne sont pas prioritaires dans Parcoursup, puissent changer de voie selon leurs souhaits.

***Recteur :** Dans le nouveau quinquennat il y aura des chantiers complémentaires aux réformes de Blanquer, en collège et en LP (c'est lié, il faut susciter l'intérêt pour la voie*

pro afin que ce ne soit pas choisi par défaut). Cela va passer par la concertation. Les établissements devront être volontaires pour s'engager dans l'école du futur. Nous avons le devoir de les accompagner.

SG : Quelques grandes lignes du bilan de la rentrée :

1^{er} degré : *Pas de pbq de recrutement dans les concours. Moins d'inscrits, mais on avait pourvu tous les postes à l'issue des résultats du concours grâce aux stagiaires à temps plein. Aujourd'hui, nous avons tous les emplois pourvus mais il faudra tenir sur la durée [FO : autrement dit, le problème du remplacement va vite se reposer]. Comme on n'est pas trop mal partis par rapport à nos prévisions, c'est favorable.*

2nd degré : *Même chose, on fait le plein sur les concours. Il y a eu le même effet d'aubaine (car nous avons eu plus de FSTG temps plein que mi-temps). Mais il reste des disciplines en tension. EPS (finalement pas de tension), Allemand. Les postes sont-ils pourvus ? Oui.*

ECOLE INCLUSIVE

Recteur : *La MDPH notifie de plus en plus grâce à un travail de repérage plus fin. Mesures d'accompagnement proposées : certains n'ont pas besoin d'accompagnement humain, seulement du temps ou du matériel. D'autres ont besoin d'accompagnement médico-social mais n'ont pas de place en IME (au moins 350 élèves concernés). D'autres ont besoin d'être en ULIS. Les ressources humaines nous viennent des EMAS, des PASS. Là où nous sommes en pleine responsabilité c'est sur l'accompagnement par des AESH, avec un pb d'attractivité. Engager une réflexion sur leurs*

*L'ajustement des BMP s'est fait très majoritairement en juillet. A présent, **le pb est de durer sur le remplacement et la suppléance.** Notre **partenariat avec Pôle Emploi**, c'est une démarche de maillage territorial de long terme et non du job dating. On n'a pas plus de contractuels que d'habitude, en gros. On a fait le plein sur notre schéma d'emploi. Pour autant, il peut rester des pb de déploiement sur des postes, sur des réserves de remplacement, etc. On essaie de limiter l'éloignement en maillant les ressources avec le territoire. Nous nous félicitons de n'avoir plus que 6 ou 7 BMP non pourvus.*

FO : Il faut voir à quel prix ils sont pourvus.
P.ex, 4 profs de physique chargés d'heures sup au lycée Carnot. Chacun a demandé s'il n'y avait pas moyen de faire un BMP avec tout ce qu'il y avait en trop ? Impossible, a répondu le chef d'étab. Sauf que chacun des collègues a pris plus de 4 HSA, ce qui ferait non seulement un BMP mais carrément un poste... C'est cela aussi, « faire avec les moyens du bord ».

salaires et leur temps de travail en établissement, sachant qu'il faut éviter qu'il y ait deux employeurs et deux fiches de paie distinctes. Peut-être des AESH-AED ? Pas simple, on y réfléchit.

[Rq FO : *Les EMAS et les PASS sont des personnels ressource dédiés aux situations d'urgence, mais qui laissent de fait la gestion de l'enfant violent aux enseignants].*

FO : *L'inclusion systématique n'est pas une solution. Comment régler des situations de violence, avec des élèves qui tapent et mordent ? Il faut une réponse institutionnelle*

très rapide pour que les personnels ne finissent pas en accident de service. Il faut aussi que les parents l'entendent, sans être dans le déni. Ces familles doivent être convoquées par le DASEN voire le Recteur.

SG : *On a prévu d'y travailler, non pas seulement en CHS-CT-D, mais CHS-CT-A.*

EVALUATION DES ECOLES

FO : Lors de l'audience nationale de la **FNEC-FP-FO** le 6 septembre 2022, le ministre a reconnu la nécessité d'un moratoire sur la question des évaluations d'école pour le 1^{er} trimestre. Il s'est étonné de l'ouverture des discussions aux parents et aux enfants. Nous demandons par conséquent que toutes les réunions convoquées actuellement sur ce thème soient suspendues.

Recteur : *Le ministre a souhaité qu'on lève le pied dans la perspective de consultations locales. Une circulaire le précise, on va relayer.*

SALAIRES

Toutes les organisations syndicales ont abordé cette question.

FO : La **revalorisation** est une des clés du recrutement. Or, la promesse de 10% d'augmentation ne sera pas tenue : elle est annoncée seulement en 2023 et seulement pour les 1^{ers} échelons ! Ce sont des mesures propres à tasser la grille de rémunérations.

*Comme la réunion était très courte et n'a pas permis d'obtenir de réponse à toutes les questions et revendications, et comme nous y avons été invités par la SG, **FO** a prévu d'en rappeler la liste par mail, aussi bien sur les questions qui ont pu être effleurées que sur celles qu'il reste à traiter.*

Liste des revendications :

- ▶ **Salaires :** 10% seulement en 2023, seulement pour les premiers échelons de la classe normale, ce sont des mesures propres à tasser la grille de rémunérations. Alors qu'il faudrait que le point d'indice augmente de 22,9% pour rattraper ce que le pouvoir d'achat a perdu depuis 2000. Aucune réponse n'a été apportée à cette revendication, et rien non plus sur le salaire des AESH et des AED.

Alors qu'il faudrait que le point d'indice augmente de 22,9% pour rattraper ce que le pouvoir d'achat a perdu depuis 2000. Aucune réponse n'a été apportée à cette revendication, et rien non plus sur le salaire des AESH et des AED.

PPCR :

FO : Il est inadmissible que certains collègues proches de la retraite ne puissent accéder à la Hors Classe. Ils doivent pouvoir dérouler leur carrière sur deux grades. En outre, les collègues qui en font la demande doivent pouvoir obtenir des services leur barème ainsi que celui du dernier promu. C'est la condition pour que chacun puisse suivre et contrôler l'évolution de sa carrière. Ce sont des informations auxquelles ils avaient accès lorsqu'il y avait des CAP, dont nous demandons toujours le rétablissement.

SG : *On ne reviendra pas sur le rétablissement des CAP. Pour le barème, il faut y réfléchir.*

Recteur : *On arrive à la fin des 2h de réunion.*

FO : Beaucoup de sujets n'ont pas été abordés : les effectifs par classe par exemple ?

Recteur : *On ne peut pas tout dire tout de suite dès cette réunion, il y aura encore le CTA d'Octobre.*

SG : *N'attendez pas les instances pour poser des QD. Envoyez-les par mail.*

- ▶ **Voie pro** : Nous ne sommes pas favorables à des diplômes locaux (nous voulons que les diplômes gardent une valeur et un cadrage nationaux), ni à l'adaptation forcée des formations aux besoins des entreprises locales. Nous ne voulons pas que le LP glisse vers le CFA. L'autonomie des établissements et le renforcement des périodes de PFMP (périodes de stages) risquent d'entraîner l'annualisation des services (en particulier dans les enseignements généraux qui risquent aussi d'y perdre des heures). Nous voulons des augmentations des capacités d'accueil pour que chaque élève de la voie générale, qui souhaitent revenir en pro et ne sont pas prioritaires dans Parcoursup, puissent changer de voie selon leurs souhaits.
- ▶ **Stagiaires** ne doivent pas être à temps plein, cela les met en difficulté dans leur formation.
- ▶ **FO** demande qu'on augmente le nombre de places dans les **structures spécialisées** (IME, ITEP, ...), et pas seulement qu'on remplisse les postes non pourvus. A besoins spécifiques, structures spécifiques (tout ne se règle pas par l'inclusion systématique !)
- ▶ **FO** demande à ce que les réponses soient rapides dans toutes les **situations de violence et de climat scolaire détérioré**. Les parents doivent aussi être convoqués rapidement à la DSDEN et/ou au Rectorat pour qu'ils puissent entendre la nécessité d'une réorientation.
- ▶ **PPCR** : Il est inadmissible que certains collègues proches de la retraite n'ait pas eu le temps d'accéder à la Hors Classe : ils doivent pouvoir dérouler leur carrière sur deux grades. En outre, les collègues qui en font la demande doivent pouvoir obtenir des services leur barème ainsi que celui du dernier promu (informations auxquelles ils avaient accès lorsqu'il y avait des CAPA). C'est la condition pour que chacun puisse suivre et contrôler l'évolution de sa carrière.

Liste des questions à poser de nouveau :

- ▶ Combien de candidats sur la liste complémentaire dans le 1^{er} degré, par dpt ?
- ▶ Combien de contractuels, par degré et par dpt ?
- ▶ Combien de démissions de stagiaires et de refus de prendre le poste ? (par degré et dpt).
- ▶ Combien de notifications MDPH n'ont-elles pas encore été honorées ? (par degré et dpt).
- ▶ Où en est l'enveloppe et reste-t-il des possibilités de recrutement d'AESH ?
- ▶ Combien d'AESH ont-ils démissionné pendant l'été (par degré et dpt).
- ▶ Durant l'été, certains AESH éligibles ne se sont pas vus proposer un CDI. Or ceux qui nous ont contacté avaient été en arrêt maladie d'assez longue durée en 2021-2022. Nous demandons que ces dossiers soient tous repris, et que tous les AESH qui peuvent être cédés en reçoivent la proposition.
- ▶ Combien de remplaçants ont été placés en AFA dans le 1^{er} degré ? (par dpt) **FO** demande qu'ils touchent les ISSR.
- ▶ Lors de l'audience nationale de la **FNEC-FP-FO** le 6 septembre 2022, le ministre a reconnu la nécessité d'un moratoire sur la question des évaluations d'école pour le 1^{er} trimestre. Il s'est étonné de l'ouverture des discussions aux parents et aux enfants. Le recteur a convenu que le ministre incitait à « lever le pied » sur cette question, et s'est engagé à le rappeler à ses services Nous demandons par conséquent que toutes les réunions convoquées actuellement sur ce thème soient suspendues.

Liste des points d'alerte précis qui n'ont pas pu être abordés :

▶ Manque de personnel :

- Des **CPE** : par ex, il en manque un en collège à Camille Claudel à Chevigny et Niepce déplore aussi d'en avoir perdu un.
- Des **AS** : au lycée Niepce (Chalon) et au collège Copernic (St Vallier)
- Des **enseignants** : un prof de musique à St Valérien, 2 profs de maths à Migennes, un prof de SVT à Villeneuve sur Yonne, un prof d'anglais non remplacé à Ancy le Franc...
- Des **infirmières** : une infirmière seulement 2 jours par quinzaine à Cuiseaux.
- Des **AESH** à Brassens (Brazey en Plaine), à Copernic (St Vallier)
- **Attention** : Très difficile de trouver des **Professeurs principaux**. P. Ex : à Montchapet, à Saulieu, à Cuiseaux, ou au collège Carnot où il en manquait 9 à un moment donné... Cette charge est de plus en plus difficilement acceptée, et les pressions pour qu'elle le soit sont parfois à la limite du chantage, dans certains établissements.

▶ Dans de nombreux établissements, **les classes sont surchargées** : Des 6^{ème} à 30 et des 3^{ème} jusqu'à 32 avec les ULIS à Carnot, des 4/3^{ème} à 30 à Nuits St Georges (voire + avec les ULIS), des 5^{ème} à 29 au Parc, où les classes sont complètes, sans groupe, ni en techno ni en sciences, 2 Terminales générales à 36 à Eiffel et les autres à 35, un groupe de SIN en 1^{ère} STI 2D à 25 alors que la capacité est de 20 maxi...

▶ **Lycée Liegeard de Brochon**, les collègues se sont battus de janvier à juin pour obtenir une deuxième classe de 1^{ère} STMG : la DOSSEP qui ne la croyait pas forcément nécessaire l'a finalement ouverte... pour envoyer des élèves de STMG à Brochon jusqu'à remplir à ras-bord les deux classes ! Aujourd'hui encore, de nouveaux élèves ne cessent de s'ajouter, portant les deux classes de 1^{ère} à 34 et celle de T^{ale} à 33. C'est insoutenable en STMG.

▶ **TZR** : Attention aux affectations sur trop d'établissements : Ex : Un TZR sur 4 établissements à Monge. **FO** demande qu'on donne aux chefs d'établissement la consigne suivante : si un collègue TZR en RAD chez eux, fait des remplacements sur 2 ou 3 autres établissements, il serait souhaitable de ne pas lui imposer une présence systématique dans son RAD en plus du reste, même si son service est réputé incomplet, sur le papier.

▶ **Lettres classiques** : Les VS ne vont pas tarder à être disponibles à la signature. Presque systématiquement dans notre académie, les VS des Professeurs de Lettres classiques distinguent un service de « lettres modernes » regroupant les heures d'enseignement de français et un service de « lettres classiques » regroupant les heures d'enseignement en latin et/ou en grec. Le rectorat avait affirmé l'année dernière que le but de cette formulation est de pouvoir connaître précisément la proportion d'heures de LCA par rapport à celles de français. Pour FO, cette explication n'a aucun fondement réglementaire ni logique. En effet, la mention de « complément de service » dans une autre discipline n'a pas lieu de figurer puisque la discipline de recrutement au concours est composée de français et de LCA, autrement dit, le français fait partie intégrante de cette discipline au même titre que le latin

et le grec. Mentionner un complément de service dans son propre établissement est une aberration dans la mesure où l'enseignement de lettres classiques intègre le français, donc la discipline en question existe non seulement dans l'établissement mais dans la discipline de recrutement elle-même ! FO rappelle que la circulaire n° 2015-057 du 29-4-2015 (qui s'appuie sur les décrets n° 2014-940 et n° 2014-941 du 20 août 2014 [décret Hamon] relatifs aux ORS (obligations réglementaires de service des enseignants) exclut que soit considéré comme un complément de service dans une autre discipline, l'enseignement dans deux disciplines au titre desquelles un enseignant a été recruté. Aussi nous demandons au Rectorat de bien vouloir corriger cet usage, et de rétablir en conformité toutes les VS qui ne respecteraient pas les textes que nous venons de citer.